

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 069-216902593-20240205-43229-DE

S²LO

Ampera1

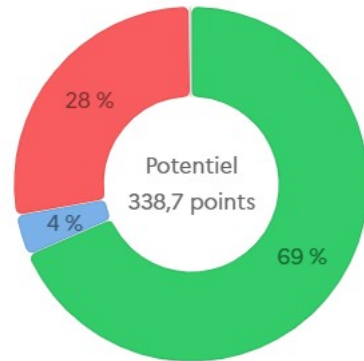


Synthèse du **projet** de Stratégie de Développement Humain Durable

Vénissieux 2030 : Humaine et Durable, Solidaire et Citoyenne

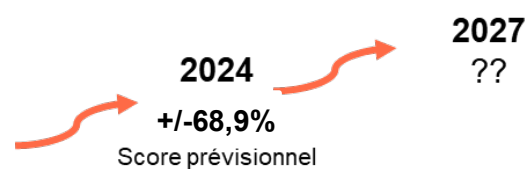
Orientations 2024 - 2030

Une belle progression observée depuis 2016



EVOLUTION DU SCORE DE LA VILLE DE VÉNISSIEUX DANS LA DÉMARCHE TETE CAE

Equivalent du **niveau 3 étoiles** du label TETE CAE



Axe	Effectif			Programmé*	
	En points	En %	Progression p/r 2019	En points	En %
1. Planification Territoriale	64,8	87,5%	+20,4 %	0,9	1,2%
2. Patrimoine de la collectivité	47,6	76,8%	+17,8 %	3,5	5,7%
3. Approvisionnement énergie, eau, assainissement	28,1	56,2%	+2,4 %	2,7	5,4%
4. Mobilité	27	63,3%	+8,4 %	3,8	8,9%
5. Organisation interne	28,1	61%	-5,5 %	0,2	0,4%
6. Coopération, communication	38	59,3%	-1,8 %	1	1,5%
TOTAL	233,5	68,9%	+ 7,8%	12,1	3,6%

* A date, le « programmé » sera revu à la hausse suite à l'élaboration de la stratégie DHD 2030 et l'identification des nouvelles actions.

* Score provisoire en attendant l'audit (non communicable à l'heure actuelle car évolutions à venir)

Finalité 1 – Une ville décarbonée, qui allie préservation de l'atmosphère, qualité de vie et économies d'énergie

ENGAGEMENTS

- ✓ Baisser de 50% des émissions de GES "Patrimoine et Compétences" entre 2010 et 2030, avec un objectif intermédiaire de 39% de baisse à horizon 2024 ;
- ✓ Baisser de 40% de consommations énergétiques finales entre 2010 et 2030 sur le patrimoine bâti.
- ✓ 100% des luminaires passés en LED d'ici 2027
- ✓ Réduire la consommation d'énergie de l'éclairage public pour atteindre 50 kWh/hab.an d'ici 2030

Objectif n°1 : Encourager la sobriété et augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage public



Action n°1 : Poursuivre l'amélioration de la connaissance du patrimoine bâti et la mise en œuvre des actions permettant la baisse des consommations énergétiques des bâtiments

PPI Energie / Bilan annuel de l'Energie / Label TETE-CAE



Action n°2 : Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions pour l'Eclairage Public

PPI Energie / Bilan annuel de l'Energie / Label TETE-CAE



Action n°3 : Soutenir la massification de la rénovation thermique de l'habitat et poursuivre les actions pour diminuer la précarité énergétique sur le territoire vénissien

PIG / Plateforme Ecorenov' / autres dispositifs métropolitains / Label TETE-CAE



Rénovation thermique

Objectif n°2 : Développer les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) sur le territoire et le patrimoine de la collectivité

ENGAGEMENTS

- ✓ Multiplier par 3 la production d’électricité renouvelable par les installations de la Ville
- ✓ Atteindre 80% de taux de production d’énergies renouvelables et de récupération des réseaux de chaleur en 2035 (compétence métropolitaine)
- ✓ Atteindre 38% de taux de couverture des besoins de chaleur et de rafraîchissement de la Ville par les énergies renouvelables en 2028



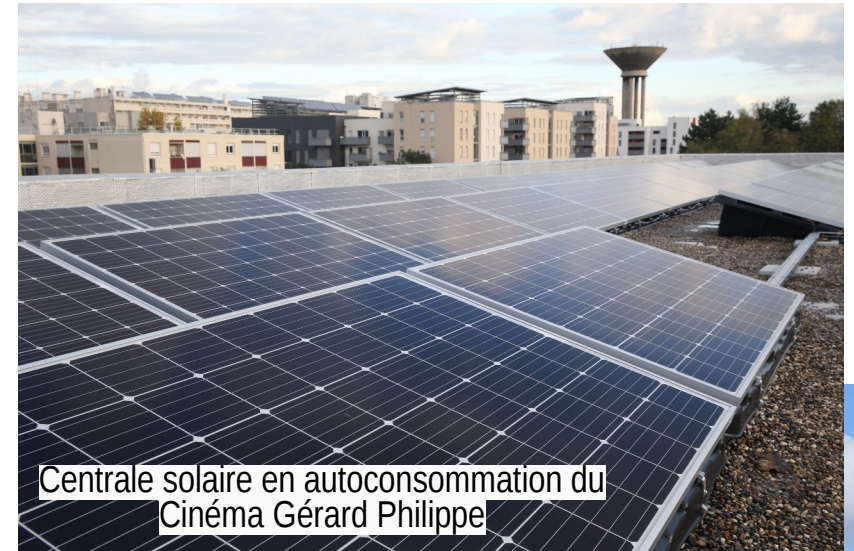
Action n°4 : Augmenter la part d’électricité renouvelable produite et autoconsommée sur le foncier de la Ville (bâtiments, parkings...)

Label TETE-CAE



Action n°5 : Soutenir le développement et la diversification des installations de production d’EnR sur le territoire en partenariat avec le SIGERLy et la Métropole du Grand Lyon

Label TETE-CAE

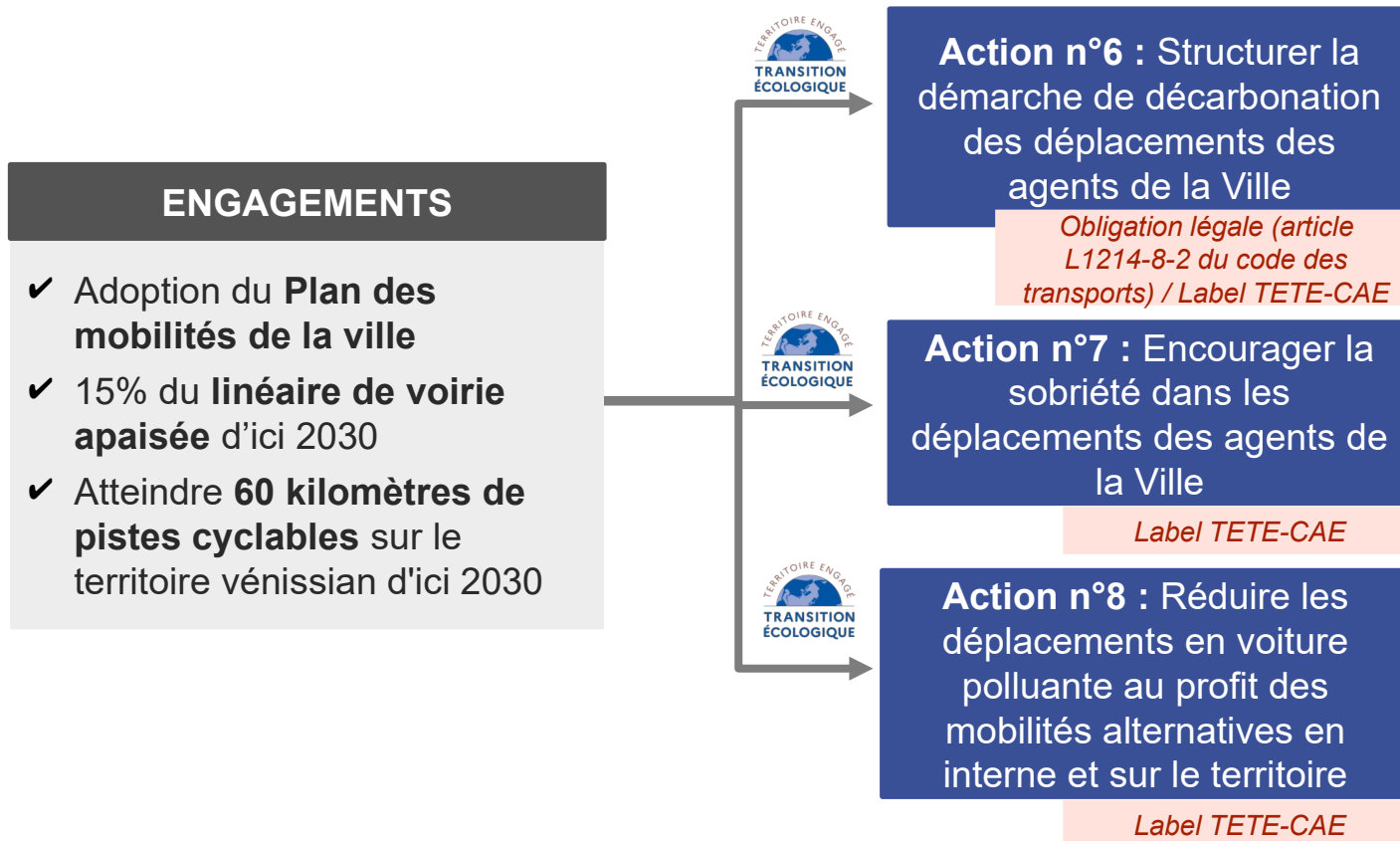


Centrale solaire en autoconsommation du Cinéma Gérard Philippe



Centrale solaire en autoconsommation du CTM Pierre Sémard

Objectif n°3 : Diminuer l'impact des déplacements et favoriser le développement des mobilités bas carbone et alternatives au sein de la collectivité et sur le territoire



Aménagements de pistes cyclables sur la ville (quartier de la Gare)

Finalité 2 – Une ville résiliente, qui préserve un environnement urbain de qualité et permet de vivre en harmonie avec la biodiversité, protège les milieux et les ressources

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le
ID : 069-216902593-20240205-43229-DE

Version projet



Objectif n°4 : Renforcer la résilience des infrastructures du territoire face aux risques (climatiques, industriels, routiers etc.)

ENGAGEMENTS

- ✓ Réaliser 1 îlot de fraîcheur par quartier
- ✓ Désimperméabiliser et végétaliser deux cours d'école par an



Action n°9 : Adapter le territoire aux effets du changement climatique

Action 27 et Nouvelle action du plan de mandat, PCAET (potentiellement) / Label TETE-CAE



Action n°10 : Renforcer la sécurité des vénissians et vénissianes, en particulier lors des déplacements par modes actifs

Label TETE-CAE

Objectif n°5 : Protéger la biodiversité et massifier les espaces de verdure

ENGAGEMENTS

- ✓ Porter 1 projet de déminéralisation des parkings / stationnements par an
- ✓ Mettre en place la **Trame noire**
- ✓ Intégrer dans l'ensemble des marchés publics en cours et futurs de la Ville en lien avec la condition animale, une **clause sur le bien-être animal** dès le 1er janvier 2024



Action n°11 : Poursuivre le développement et la gestion durable des Espaces Verts

Label TETE-CAE



Action n°12 : Faire de la protection de la biodiversité une démarche transversale et collaborative

Label TETE-CAE

Action n°13 : Accroître la prise en compte du bien-être animal sur le territoire



Boisement urbain participatif du secteur Coblod

Objectif n°6 : Adopter une gestion responsable de la ressource en eau

ENGAGEMENTS

- ✓ Baisser de 25% les consommations d'eau dans les bâtiments communaux d'ici 2030
- ✓ Baisser de 25% la consommation d'eau potable facturée dans les espaces verts (hors eau de pluie / forage)



Action n°14 : Diminuer les consommations d'eau dans les bâtiments communaux et les espaces verts

Label TETE-CAE / Proposition issue des ateliers menés dans le cadre du CCDHD



Action n°15 : Promouvoir auprès des habitants et acteurs privés les actions en faveur des économies d'eau et de l'assainissement

Label TETE-CAE / Proposition issue des ateliers menés dans le cadre du CCDHD



Installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie aux serres municipales

Finalité 3 – Une ville saine et épanouissante pour les Vénissianes, par l'éducation, la formation, la culture et le sport

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 069-216902593-20240205-43229-DE

Version projet

Objectif n°7 : Sensibiliser, former, mobiliser et faciliter le passage à l'action

ENGAGEMENTS

- ✓ 100% des agents et élus sensibilisés aux enjeux « air-énergie-climat »



Action n°16 :
Sensibiliser et former les agents et élus

Label TETE-CAE

Action n°17 :
Sensibiliser, mobiliser et favoriser l'engagement des habitants du territoire

Lien avec le PCAET de la Métropole / Partenariat avec la Métropole



Objectif n°8 : Faire des établissements scolaires, périscolaires et extrascolaires un lieu favorable à l'épanouissement, la réussite et le développement des vénissiens et vénissianes

ENGAGEMENTS

- ✓ Faire **participer** l'ensemble des enfants de moins de 11 ans à **au moins une action de développement durable** sur le territoire vénissien



Action n°18 : Faire des enfants des acteurs de la transition écologique et énergétique

Projet Educatif de Territoire / Label TETE-CAE / Proposition issue des ateliers menés dans le cadre du CCDHD



Sensibilisations d'écoliers aux pratiques de développement durable aux serres municipales



Objectif n°9 : Renforcer les solidarités face aux inégalités du territoire

Action n°19 : Améliorer la connaissance des inégalités à Vénissieux

Action 94 du Plan de mandat

Action n°20 : Favoriser l'insertion et l'accès à la culture

Action 44 du Plan de mandat, Plan d'action pour l'égalité professionnelle 2024-2026

Action n°21 : Renforcer l'intervention de la Ville sur les quartiers prioritaires

Convention Locale d'Application du Contrat de ville pour 2024-2030



Actions intergénérationnelles et de renforcement du lien social en jardin participatif et en EHPAD



Finalité 4 – Une ville dynamique et solidaire, qui promeut le développement suivant des modes de production et de consommation responsables et renforce la cohésion

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le
ID : 069-216902593-20240205-43229-DE

Version projet

Objectif n°10 : Réduire la production de déchets et renforcer le tri dans les bâtiments communaux et sur le territoire

ENGAGEMENTS

- ✓ Réduire de 50% le gaspillage alimentaire dans la restauration collective entre 2015 et 2025
- ✓ Ne plus distribuer de vaisselle jetable dans les bâtiments communaux d'ici 2030
- ✓ Réduire de 1,5% par an les déchets produits dans les bâtiments communaux d'ici 2030
- ✓ Engager l'ensemble des marchés vénissians dans la démarche "Marchés propres"



Action n°22 : Faire de la Ville une collectivité exemplaire en matière de production et de tri des déchets

Loi EGALIM, loi AGECE / Label TETE-CAE



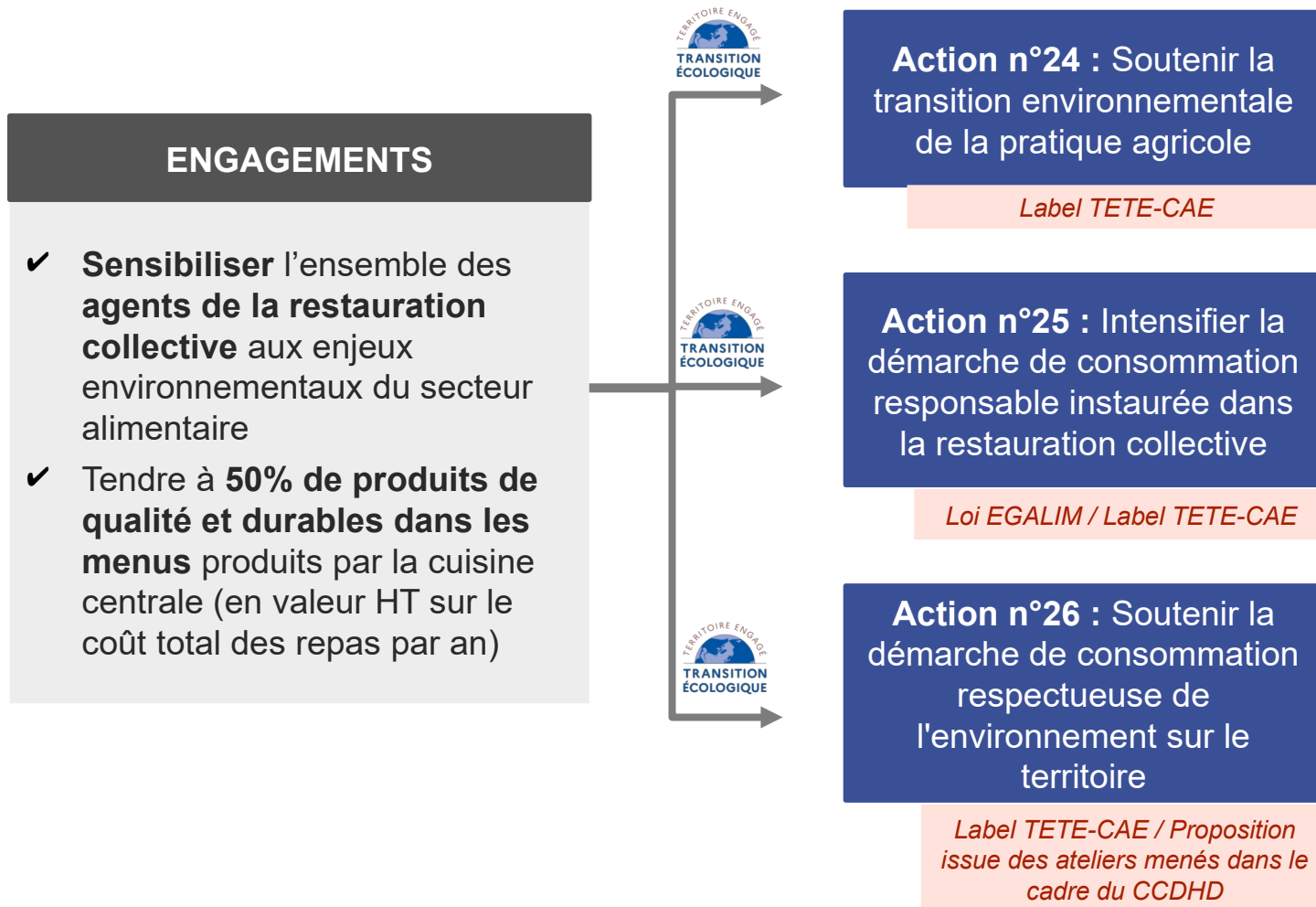
Action n°23 : Renforcer la prévention et la gestion des déchets sur le territoire

Actions 12 et 13 du Plan de mandat / Label TETE-CAE



Composteurs de quartier – Parc Louis Dupic

Objectif n°11 : Promouvoir une agriculture et une alimentation plus durables



Poursuite de l'apport de produits durables et de qualités dans les menus de la restauration collective

Objectif n°12 : Faire de la commande publique et des finances des démarches exemplaires

ENGAGEMENTS

- ✓ Réaliser une **évaluation climatique du budget** de la Ville
- ✓ Tendre à une **diminution de 50% des dépenses défavorables à la lutte contre le changement climatique** à horizon 2030
- ✓ Adopter une **politique d'achats qui systématiser des achats publics socialement et écologiquement responsables** d'ici 2025
- ✓ Adopter une **charte des événements exemplaires** d'ici 2025
- ✓ Intégrer à l'ensemble des **marchés publics** passés par la Ville des **critères environnementaux et sociaux**



Action n°27 : Valoriser la prise en compte des enjeux environnementaux dans le budget annuel

Label TETE-CAE



Action n°28 : Renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans les achats de la Ville

Label TETE-CAE



Interprétation : En 2022, 50 nouveaux marchés ont été engagés comportant une clause sociale et/ou environnementale.

Objectif n°13 : Rendre le développement économique du territoire vénissien plus inclusif et respectueux de l'environnement

Action n°29 : Accompagner les acteurs économiques dans la transition environnementale et l'inclusion

Convention avec la CMA

Action n°30 : Inciter et soutenir des projets portant sur le développement durable



Objectif n°14 : Engager la Ville dans la démarche de numérique responsable

Action n°31 : Définir et mettre en œuvre la stratégie numérique responsable (obligatoire dans le cadre de la loi REEN)



Réflexions sur les usages du numérique, afin d'adopter des pratiques plus vertueuses

Objectif n°15 : Faire du bien-être un acquis pour les habitants

Action n°32 : Accroître les initiatives communales en faveur du bien-être physique et mental des vénissiens et vénissiennes

Actions 5 et 66 du Plan de mandat, Plan d'actions de l'Atelier Santé Ville



Atelier de sensibilisation des enfants à une alimentation équilibrée

Transversal - Gouvernance

Action n°33 : Mettre en place un suivi participatif de la politique DHD de la Ville

Label TETE-CAE